

■ **TRAFFIC LIGHT ADVERTISING Sarl**, à Genève, rue du Vieux-Collège 10 bis. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 12.03.2003. But: étude et réalisation de tout projet de publicité et de réclame, notamment commercialisation d'écrans d'affichage publicitaire, impression de documents, en particulier de nature publicitaire, diffusion et distribution et toute activité en rapport avec la publicité. Capital: CHF 20'000. Apport en nature: selon inventaire au 12-03-2003, un scooter de marque 'Piaggio', type X9 125 cc, année 2002, du matériel informatique et divers appareils pour le prix de CHF 10'000, en contrepartie duquel sont remises aux apporteurs deux parts sociales, respectivement de CHF 18'000 et CHF 2'000, le solde étant libéré en espèces. Associés: de Senger Alexandre, de Genève, à Collonge-Bellerive, pour une part de CHF 18'000, et Vaglio-Giors Christian, de Chêne-Bougeries, à Carouge (GE), pour une part de CHF 2'000. Gérant: l'associé de Senger Alexandre avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC. Signature collective à deux de l'associé Vaglio-Giors Christian.

Journal no 3054 du 14.03.2003
(00912070 / CH-660.0.576.003-5)